

L'équipe pluridisciplinaire est composée de :

- ✚ un médecin gériatre
- ✚ un cadre de santé
- ✚ une kinésithérapeute
- ✚ une ergothérapeute
- ✚ une neuropsychologue
- ✚ une infirmière
- ✚ une aide-soignante
- ✚ une diététicienne
- ✚ une assistante sociale
- ✚ une secrétaire médicale

L'équipe se tient à votre disposition pour tout renseignement ou éventuel rendez-vous (☎ 03 90 29 17 56)

La prise en charge financière de l'hospitalisation de journée

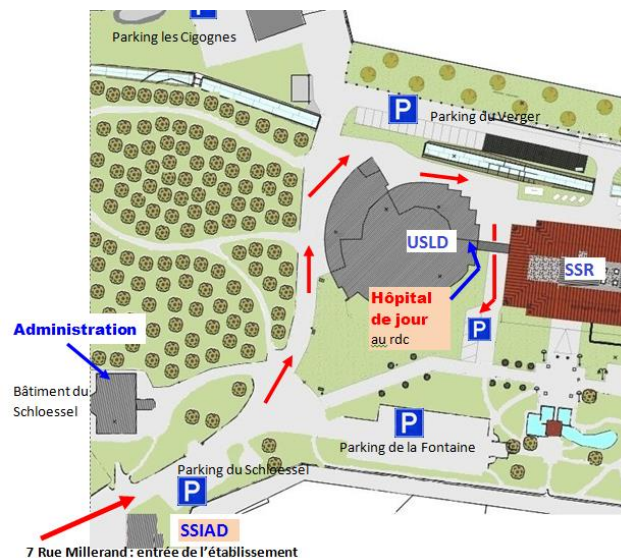
- ✚ **Régime général** : 80% + part de la mutuelle complémentaire
- ✚ **Régime local** : 100%

Le transport

- ✚ Le transport peut être assuré par un proche.
- ✚ En fonction de votre état de santé et sur prescription médicale, une ambulance, un véhicule sanitaire léger ou un taxi peuvent vous conduire à l'hôpital de jour.

L'accès

Le service d'Hôpital de jour se trouve au rdc de l'USLD. Son entrée et son parking sont situés entre les deux bâtiments d'USLD et de SSR.



HORAIRES D'OUVERTURE

**Du Lundi au Vendredi
De 9h00 à 16h30**



Service

HOPITAL DE JOUR *Soins de suite et de réadaptation polyvalent gériatrique*



~ Les Jardins Fleuris ~

Médecin : Dr Carine ANTHONY

Hôpital La Grafenbourg

7, rue Alexandre Millerand
BP 26 - 67171 BRUMATH

☎ : **03.90.29.17.56**
Fax : **03.90.29.16.24**

hj@ch-lagrafenbourg.fr
Internet : <http://www.ch-lagrafenbourg.fr>

**Plaquette à l'attention
des patients et des familles**

Le rôle de l'Hôpital de Jour

L'hôpital de jour « Les Jardins Fleuris » accueille en journée des personnes, dont l'état ne nécessite pas une hospitalisation complète. Ils retrouvent le soir leur environnement habituel.

L'hôpital de jour permet :

- ✓ **d'éviter, de retarder ou de raccourcir une hospitalisation complète,**
- ✓ **de favoriser le maintien à domicile,**
- ✓ **d'orienter le patient parmi les structures pour personnes âgées,**
- ✓ **d'informer et d'aider les aidants.**

Le rôle de l'Hôpital de Jour est complémentaire et indissociable de celui du médecin traitant.

L'Hôpital de Jour répond à deux missions :

- ✚ **Rééducation – Réadaptation**
- ✚ **Bilan et Evaluation gériatrique**

L'hôpital de jour propose :

- une rééducation motrice
- une ré-autonomisation
- une évaluation gériatrique, une évaluation cognitive,
- une prise en charge nutritionnelle,

- une prise en charge sociale et un accompagnement dans les démarches,
- une rencontre avec les aidants,
- des contacts avec les partenaires (médicaux, paramédicaux, sociaux...),
- un compte-rendu médical de la prise en charge.

Le patient passe la journée à l'Hôpital de jour de 9h à 16h.

Pour une rééducation, il vient entre 2 et 5 jours par semaine.

La durée de suivi est d'au moins 4 à 6 semaines.

La prise en charge s'effectue uniquement sur indication médicale :


exemples :

- Diminution de l'autonomie motrice
 - après une chute,
 - après un problème de santé aigu,
 - après une hospitalisation,
 - rééducation dans les suites d'une fracture ou d'une chirurgie.

Le repas de midi sera pris sur place

Lors de votre 1^{ère} journée, n'oubliez pas d'apporter

- ☑ Le courrier de votre médecin
- ☑ Vos analyses récentes et/ou radiographies
- ☑ Votre carte d'identité
- ☑ Votre carte VITALE mise à jour et votre attestation de droits
- ☑ Votre carte de mutuelle ou votre attestation complémentaire
- ☑ Vos médicaments de la journée accompagnés de la dernière ordonnance du médecin
- ☑ Vos lunettes de vue
- ☑ Vos aides techniques : cannes, déambulateur...
- ☑ Le numéro de téléphone de la personne à prévenir

 : **Lors de la 1^{ère} journée d'évaluation, et afin de faciliter l'admission, la présence d'un proche est souhaitable pour une durée d'environ une heure (à cette occasion, vous rencontrerez l'infirmière et le médecin).**